



NON À L'EXTRÊME DROITE !

PAROLE À...

Fabienne Cru

P.10

**Avec la CGT luttons
pour une société
démocratique, féministe
écologique, & de justice**

S O C I A L E



LE DOSSIER

L'extrême droite aujourd'hui

P.11



MÉPRIS et condescendance, voilà traduits en mots les actes du ministre Blanquer dans la bouche des enseignant-es et professeur-ses des écoles en grève à plus de 75 % le 13 janvier dernier, pour dénoncer les salaires indécemment bas et les conditions chaotiques d'accueil des élèves dans le contexte de reprise épidémique que nous avons vécu. Une nouvelle fois, les communautés éducatives de l'enseignement primaire, du secondaire ainsi que de l'enseignement supérieur ont répondu présentes pour faire face à cette nouvelle vague épidémique. Et une nouvelle fois, le gouvernement nous a montré sa reconnaissance par de nouvelles salves de mesures libérales et de réductions des budgets, le tout enveloppé de formules méprisantes et inquiétantes traitant d'une prétendue inefficacité de l'école et de l'université publiques.

Cette arrogance se décline d'ailleurs partout. Dans le secteur privé, où les bas salaires et la précarité des emplois sont légion, des revalorisations sont pourtant parfois concédées par le patronat sous la pression collective des travailleur-ses mobilisés, comme l'ont montré les grèves qui se multiplient et la journée interprofessionnelle du 27 janvier. Ces augmentations font malgré tout bien pâle figure pour compenser la perte de pouvoir d'achat due à l'inflation qui a presque atteint les 3 % en 2021. Ce sont pourtant les personnels de nos associations, de nos centres de formation et de nos structures sportives qui se démènent au jour le jour et tentent de porter à bout de bras des projets novateurs de formation et d'éducation populaire, faisant face à des budgets en constante diminution.

MÉPRIS et condescendance, voilà traduits en

Pourtant nous n'avons pas toutes et tous vécu la période de la même façon. Ainsi selon Oxfam, les milliardaires ont vu leur fortune augmenter plus rapidement pendant la pandémie de covid-19 qu'au cours de la dernière décennie. Dans la même veine, la BNP, le Crédit Agricole et la Société Générale ont cumulé en 2021 près de 24 milliards d'euros de bénéfices, repoussant toujours plus les records historiques de rentabilité et du même coup ceux du cynisme...

Face à cette offensive libérale méthodique, des solutions existent et nous les connaissons. L'organisation des travailleuses et des travailleurs dans des actions collectives victorieuses fait la preuve chaque jour de l'utilité de notre syndicalisme CGT, de notre capacité à améliorer les conditions de travail et de vie. Organisons-nous sur nos lieux de travail, et portons nos revendications sur tous les fronts en organisant le rapport de force par des grèves majoritaires permettant de s'émanciper et de pouvoir vivre dignement de notre travail.

Faisons-nous entendre pour ne céder aucun pouce de terrain face au danger de l'extrême droite !

Organisons-nous aussi dans la rue et faisons-nous entendre pour ne céder aucun pouce de terrain face au danger de l'extrême droite qui distille son poison au gré des annonces de certain-es candidat-es à l'élection présidentielle. Mais aussi le 8 mars pour revendiquer l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, le 12 mars pour la justice sociale et environnementale. Toutes et tous ensemble pour de nouveaux droits sociaux et une société plus juste et plus solidaire !

Marie Buisson, Secrétaire générale

13 JANVIER : GRÈVE DANS L'ÉDUCATION

Une semaine après la reprise des cours à la suite des vacances d'hiver, les personnels de l'éducation nationale se sont massivement mis en grève.

FACE à un protocole sanitaire difficile à appliquer au vu des moyens donnés, face à une épidémie galopante et un ministre méprisant, les personnels sont à bout. Et particulièrement dans le 1^{er} degré où la gestion des attestations de tests et la continuité pédagogique sont rendues compliquées par un retour des élèves au compte-gouttes. Avec un taux de grévistes de près de 75 % dans le 1^{er} degré et de 60 % dans le 2nd degré, c'est bien la voix de la communauté éducative dans son ensemble qui s'est fait entendre.

Depuis deux ans, les organisations syndicales demandent un plan d'urgence pour l'école

Ce plan d'urgence présenté plusieurs fois devant Blanquer est resté sans réponse. Bien au contraire, Blanquer a continué la destruction de l'école : suppression de postes, fermeture de classes, réforme du bac, réforme de la voie professionnelle, réforme du lycée général, ouverture des unités de formations des apprentis-es dans les lycées professionnels, loi Rilhac, loi 3DS ...

À la CGT, il est évident que nous sommes favorables au maintien de l'ouverture des écoles dans cette période de crise sanitaire mais pas à n'importe quel prix, pas sans donner tous les moyens matériels de protections nécessaires ni les moyens humains pour le permettre dans de bonnes conditions.

La CGT Éduc'Action et la CGT Enseignement Privé continuent d'exiger un plan d'urgence avec la création immédiate, massive et pérenne de postes de toutes catégories de personnel, en commençant par l'ouverture et l'épuisement des listes complémentaires



aux concours. Mais aussi, devant une épidémie galopante et la dégradation des conditions d'apprentissage des élèves due à l'épidémie, elles exigent le report des épreuves de spécialité du baccalauréat en juin, la diminution des effectifs par classe, l'adaptation des programmes pour tenir compte des 3 années scolaires perturbées et l'abandon des réformes Blanquer de tri social et de la sélection à l'Université.

Cette belle journée de mobilisation se finira par une audience avec le premier ministre qui tente de d'éteindre l'incendie du pyromane Blanquer.

Enfin, les annonces restent très en deçà de la colère !

➔ Mise en place d'une instance nationale de concertation sur la gestion du risque Covid-19 en milieu scolaire (mêlant ministère de la santé, ministère de l'éducation nationale, et expert-es), cette instance sera déclinée dans les académies.

➔ Recrutement de 800 professeur-ses des écoles via les listes complémentaires.

➔ Distribution de masques FFP2.

➔ Discussions autour du report des évaluations mi-CP et des épreuves terminales de spécialités.

Plus généralement, la colère est profonde dans l'ensemble de la profession. C'est une perte du sens du métier de plus en plus ressentie par les collègues, un manque de reconnaissance, notamment salariale, qui ont aussi conduit à la mobilisation. Le mal-être dans la profession est fort, les chiffres des arrêts, démissions et demandes de ruptures conventionnelles en sont une preuve.



Enfin, cette forte mobilisation aura permis un changement de ton et de méthode du ministre, un premier pas, certes très insuffisant mais qui doit nous encourager à poursuivre les mobilisations pour maintenir la pression et gagner !



NON À L'UNIVERSITÉ SÉLECTIVE ET PAYANTE !

La mise en place de ParcoursSup en 2018 participe de la généralisation de la sélection à l'université dans la continuité des réformes amorcées en 2007 avec la LRU.

L'ARGUMENT était que cela allait améliorer les choix des étudiant-es et augmenter la diversification sociale dans les filières. La réforme du lycée, avec la fin des filières (S, ES, L) était aussi censée favoriser la « mixité sociale ». 3 ans plus tard et sans surprise, le bilan est plus que négatif. ParcoursSup a surtout été une forme de taylorisation de l'affectation des étudiant-es à l'université afin de « gérer la misère ». On manquait déjà de places pour accueil-

incapable de répondre à la légitime demande d'inscription à l'université d'une jeunesse déjà éprouvée par la pandémie et aspirant toujours à se former au plus haut niveau.

On estime pourtant qu'il faudrait au moins ouvrir immédiatement 2 universités de 15 000 étudiant-es chacune pour revenir à la situation de 2018 (qui n'était déjà pas parfaite) et embaucher en conséquence des milliers d'enseignant-es et d'agent-es.

d'étudiant-es (Solidaires, UNEF...), la réforme a été reportée d'un an.

Tout ceci vise à éjecter de plus en plus de jeunes de l'enseignement supérieur. On entend souvent (y compris dans la bouche du président Macron) qu'il faut mériter sa place à l'université, qu'il faut travailler, que nombre d'étudiant-es encombrant le système sans travailler. Et le corollaire de l'argument de Macron, c'est qu'il faut faire payer plus cher afin de « motiver » les étudiant-es.

Toutes les études sérieuses de sociologues ont montré le contraire. Si la sélection augmente, ce n'est pas la soi-disant « méritocratie » (les meilleur-es) qui réussit mais les plus riches. Le système va alors sélectionner les plus favorisé-es et maintenir « l'entre soi ». Il suffit de voir comment cela se passe dans les CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles), qui accueillent davantage de jeunes de milieux privilégiés. Le coût moyen par étudiant-es est de 17 000 €/an contre 10 000 €/an à l'université. Alors qu'il y a beaucoup plus de boursier-es à l'université. La méritocratie, c'est au final réserver les meilleures places pour ... les plus riches !

Il y a urgence à refuser davantage de sélection à l'université et à investir massivement (personnels, bâtiments, moyens, œuvres universitaires, etc.) dans l'enseignement supérieur afin de permettre à la jeunesse d'accéder à un haut niveau de qualification.

A la CGT, nous restons opposés à toutes les mesures de ségrégation sociale à l'université. Plus que jamais, nous défendons un enseignement supérieur adossé à la recherche, gratuit, laïque et émancipateur.



lir les jeunes en 2018 mais depuis le nombre d'entrant-es à l'université a augmenté de 10 % sans aucun personnel supplémentaire (prof et personnels administratifs et techniques). Résultat, une dégradation des conditions d'enseignement et de travail.

Aujourd'hui, le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche rejette sur chaque établissement la gestion des problèmes pourtant directement issus de sa politique catastrophique. La rentrée 2021-22 est l'image navrante de cette politique

Mais le MESRI n'a que faire de cela.

Au contraire, pour gérer la pénurie de places à l'université, il compte introduire davantage de sélection tout au long du cursus universitaire. En novembre 2021, le MESRI a annoncé la mise en place de la plateforme TMM (Trouver mon master) qui est en fait le ParcoursSup des licences, à bac +3. Cela devait être mis en place dès cette année scolaire mais suite aux protestations des syndicats de personnels (FERC Sup CGT, Snesup FSU ...) et

JOURNÉES INTERSYNDICALES FEMMES 24 ET 25 MARS 2022

Participer c'est militer !

LES JOURNÉES intersyndicales femmes sont ouvertes à toutes celles et ceux qui militent pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. Chaque année, elles rassemblent des camarades de la CGT, de la FSU et de Solidaires qui viennent pendant deux grandes journées, écouter des intervenantes expertes dans leur domaine : des chercheuses, des syndicalistes, des personnes impliquées dans la mise en œuvre d'une société où les droits des femmes ne seraient pas que théoriques, mais où l'égalité deviendrait réelle. C'est aussi un grand moment de débat et d'échanges entre nos organisations, entre militantes féministes et syndicales. Enfin, c'est une forte expérience de sororité et d'empowerment pour les 400 personnes, en majorité des femmes, qui s'y rencontrent dans la convivialité et l'enthousiasme.

Cette année, les intersyndicales reprennent leur grand format avec deux journées proposées en présence à la Bourse du travail de Paris (salle Eugène Henaff, 3 rue du Château d'eau - 75010 Paris) et en visio.

>>> Pour s'inscrire, c'est très simple :

> **En visio** : <https://cloud.agoraevent.fr/Site/157606/9034/Event>

> **En présentiel** : <https://cloud.agoraevent.fr/Site/147606/9033/Event?IsReloading=true>

Pour faire le point sur les avancées de l'égalité réelle



Le 3 février 2022, le ministère du travail a publié le nombre de mises en demeure notifiées aux entreprises pour défaut de publication de l'index ou absence de mesures correctives lorsque la note était « inférieure à 75 points ». Sur 12000 entreprises identifiées, seules 500 ont été concernées : chiffre dérisoire comparé au nombre d'entreprises de + de 50 salariées sur le territoire. Linda Sehili de Solidaires, présentera un état des lieux des dispositifs mis en place. Emmanuelle Lavignac de la CGT analysera les carences de l'index. Ludvine Debacq de la FSU fera le point sur les plans égalité dans la Fonction publique. Enfin, l'avocate Savine Bernard viendra nous expliquer ce qu'il en est des actions de groupe, et particulièrement de celle intentée par la CGT contre la Caisse d'Épargne Île-de-France en vue de faire reconnaître une discrimination femmes/hommes dans l'entreprise.

Pour réfléchir ensemble à des problèmes de fond de notre société

Nous recevons l'historienne Anne Roger et la sociologue Fabienne Guillonnier pour nous parler de masculinité et féminité dans le sport. Leurs analyses seront ponctuées des témoignages de Béatrice Barbusse dont l'essai « Du sexisme dans le sport »

est réédité en février et de la dirigeante de la ligue féminine française de hand-ball No-djialem Myaro. Claire Floret de l'association « Donnons des Elles au vélo » viendra nous présenter des actions féministes dans ce sport.



Pour faire barrière à ce qui nous menace

Nous avons sollicité des chercheuses qui analysent les procédés des extrêmes droites pour s'introduire et gagner en légitimité dans les sociétés européennes : comment s'adressent-elles aux femmes, comment manipulent-elles les valeurs féministes ? C'est ce à quoi tenteront de répondre Christèle Lagier, Martina Avenza, et Christine Bard, chacune selon son champ de recherche.

Pour décider de l'avenir que nous voulons

Geneviève Pruvost, l'autrice de *Quotidien Politique. Féminisme, écologie, subsistance*, viendra nous parler avec Yveline Nicolas, qui a produit une « contribution pour une transition écologique sociale et féministe » des inégalités de genre et de la crise écologique.

Un programme pour se nourrir, trouver de nouvelles stratégies et agir toujours plus dans l'émancipation féministe et syndicale des femmes !



14/15 DÉCEMBRE 2021 : UNE GRÈVE HISTORIQUE DANS L'ÉDUCATION POPULAIRE

Absence de reconnaissance des métiers, mise en concurrence des associations, marchandisation, précarité, temps partiels et coupures imposés, minima conventionnels en dessous du SMIC, sous effectifs : les raisons de la colère sont nombreuses, dans le secteur très largement féminisé qu'est l'éducation populaire.

Un nouveau contexte

L'ANNÉE 2021 a vu se multiplier des luttes locales, mais aussi la création d'un réseau, France Animation en Lutte (FAEL), par des syndiqué-es du secteur et des non syndiqué-es, qui a servi de catalyseur pour initier une intersyndicale de lutte (FERC et FDSP CGT, Sud, CNT, rejoint par FSU et CNT SO). Parallèlement, la CGT et SUD sont devenus majoritaires dans la branche ÉCLAT à l'issue du dernier cycle électoral et ont donc la possibilité désormais de bloquer des accords défavorables aux salarié-es.

La construction d'un mouvement public privé

Fort du constat que la lutte contre la précarité était une priorité tant pour les animateurs et animatrices du public que du privé, l'intersyndicale structurée autour de FAEL a travaillé à la construction d'un mouvement public/privé. Première étape : un appel à la grève les 14 et 15 décembre. La FERC CGT et la FDSP CGT y ont joué un rôle déterminant, en s'appuyant également sur la mobilisation du réseau interprofessionnel CGT, associé en amont à la construction des initia-



tives en territoires, sous la forme notamment de rassemblements devant les préfectures, les mairies, les rectorats. Les syndicats CGT Educ pop Éclat déjà existants ou en construction ont joué un rôle déterminant dans l'organisation de la lutte : appel à des AG, envoi de matériel de mobilisation aux périscolaires, tournées des associations, dépôt et organisation des rassemblements... tout cela prend du temps et a nécessité un investissement conséquent dans un secteur encore très peu syndiqué !

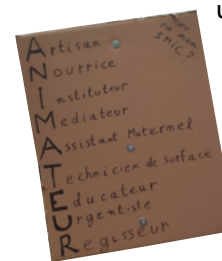
Un appel largement suivi

La FERC CGT a articulé le travail dans le cadre de l'intersyndicale autour de FAEL et un travail commun avec la fédération des services publics CGT. Cette pratique unitaire a eu un effet très positif et a eu un écho très fort dans la profession : le secteur Educ pop ÉCLAT de la FERC a été sollicité par de très nombreux salarié-es du secteur souhaitant s'inscrire dans la lutte, pour des conseils ou pour être accompagné-es dans leur dynamique d'auto-organisation locale. Pour beaucoup, c'était la première grève et le premier contact avec le syndicalisme, la première manifestation ! Le projet de créer des syndicats départemen-

taux Educ'pop ÉCLAT a aussi rencontré un large enthousiasme à cette occasion.

Le 14 et le 15 décembre, des centaines d'ac-

cueils de loisirs périscolaires, centres de loisirs, structures d'éducation populaire ont été fermés sur tout le territoire, signe d'une grève puissante. Si les manifestations ont été modestes, le signal envoyé aux financeur-ses publics et aux employeur-ses, publics comme privés, a été majeur et pour une fois, le mouvement a fait l'objet d'une large médiatisation.



Des perspectives

D'autres initiatives portées par l'intersyndicale ont eu lieu depuis pour les salaires (27 janvier, 8 février pour la CPPNI). La semaine du 8 mars, l'intersyndicale s'inscrit dans l'appel à la grève féministe et appel à prolonger l'action jusqu'au 11 mars. L'objectif est de faire entendre la voix des travailleur-ses, de renvoyer l'État, les collectivités et les employeur-ses à leurs responsabilités et de conquérir de nouveaux droits. Plus globalement, l'enjeu est d'organiser dans la durée ce secteur largement sous syndiqué.

OUI À L'ÉCOLE INCLUSIVE AVEC DES MOYENS !

Le 14 janvier 2022 lors d'un déplacement dans l'Aisne Éric Zemmour dit préférer les établissements spécialisés pour accueillir les enfants en situation de handicap. Les jours suivants il reviendra sur ses propos qui auraient été détournés.

POURTANT, il n'y a pas d'ambiguïté quand il déclare que, « dans certains cas, la scolarisation est souhaitable ». Qui vise-t-il par « certains cas » ? Et surtout qui sont les « autres cas » qui n'auraient pas de droit à la scolarisation alors qu'il s'agit d'un droit non négociable ? Il poursuit en caricaturant les quelques un-unes qui feraient des miracles et qui dépasseraient leurs camarades « par leur travail et leur intelligence ». L'École compte maintenant 400 000 élèves en situation de handicap, iels étaient quatre fois moins en 2005. Il y a quelques décennies on n'aurait pas imaginé que des enfants porteurs du syndrome de Down (trisomie 21) puissent être scolarisés en milieu ordinaire.

Pour SOS autisme France, Éric Zemmour « défend une vieille vision du handicap et des écoles spécialisées ». Il n'est plus possible de revenir à l'institutionnalisation systématique des enfants en situation de handicap, pour autant cela ne veut pas dire que nous portions un projet de fermeture totale de ces structures. Plusieurs recherches démontrent que l'inclusion a soit un effet positif soit neutre sur le développement cognitif. Les élèves inclus en classe ordinaire progressent plus en lecture, expression écrite, vocabulaire, orthographe et grammaire que les élèves en classe spécialisée. D'autres études montrent que les autres élèves de la classe développent des attitudes positives à l'égard du handicap.

Nous savons que le frein à la scolarisation de ces enfants n'est pas intrinsèque à leur situation mais bien l'inverse : l'École doit transformer



l'environnement afin de répondre aux besoins, et pourtant le compte n'y est pas ! La CGT Éducation souligne les limites de l'École inclusive telle qu'elle est mise en œuvre à marche forcée sans moyens humains, matériels et de formation suffisants : des enseignant-es et AESH non formé-es, un manque de personnel (enseignant-es ordinaires, spécialisé-es, AESH), des dossiers MDPH qui traînent où les familles issues des classes populaires sont laissées sans accompagnement, un secteur médico-social partenaire qui est en crise... La liste des manquements de cette école dite « ordinaire » est encore longue...

L'inclusion scolaire nécessite des actes, à commencer par la réduction des effectifs, des temps de concertation sur le temps de travail, l'accès à un statut et donc un métier pour les AESH, une véritable formation. Par ailleurs, l'Éducation Nationale s'affranchit à travers des renvois vers le handicap de ce qui relève de la difficulté scolaire. Il est urgent de reconstituer les RASED qui sont à même de prendre en charge : difficultés de comportement et d'apprentissages, psychologiques...

En fait, Éric Zemmour est à la chasse du concept « inclusif », inclusion scolaire, inclusion de minorités, inclusion de cultures, de genre.... Il préfère le concept d'intégration refusant à « chacun-e d'être à soi-même sa propre norme ». En substance, il reproche à l'École de privilégier l'ouverture à l'autre, à des valeurs émancipatrices au détriment de la morale qui forge l'intégration dans la norme.

Notre projet d'École est à l'opposé des idées portées par ce dangereux personnage. Nous voulons transmettre des savoirs et savoir-faire qui permettent l'ouverture sans référence normative au handicap, au genre, à l'origine...





Négociation sur l'égalité professionnelle femmes-hommes : les obligations de l'entreprise

En France, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est acquise en droit depuis la loi Roudy du 13 juillet 1983. Cependant, malgré de nombreux progrès législatifs et réglementaires, dans les faits, elle reste un objectif à atteindre. Pour ce faire, la législation a fait de la négociation collective l'élément central pour engager les entreprises sur ce sujet. Le Groupe VYV vous propose un rappel des obligations de l'entreprise en matière de négociation sur l'égalité professionnelle.

Les obligations inscrites dans la loi

Dans les entreprises comprenant une ou plusieurs organisations syndicales représentatives du personnel, et dans lesquelles a été désigné au moins un délégué syndical, l'employeur doit engager tous les ans, ou tous les quatre ans si un accord collectif le prévoit, **une négociation sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes**.

Dans ce cadre, l'employeur doit fournir aux représentants du personnel les indicateurs relatifs à l'égalité professionnelle de son entreprise. L'ensemble de ces informations est rassemblé dans leur base de données économiques, sociales et environnementales.

À l'issue des négociations, **l'accord doit être déposé** sur la plateforme de téléprocédure du ministère du Travail et un exemplaire doit être remis par l'employeur au greffe du conseil de prud'hommes du lieu de conclusion.

En l'absence d'accord relatif à l'égalité professionnelle, l'employeur doit déposer auprès de l'autorité administrative, **un plan d'action annuel** fixant les objectifs de progression et les actions permettant de les atteindre.

Les thèmes de la négociation

L'accord ou, à défaut, le plan d'action fixe les objectifs et les actions à mettre en place pour œuvrer en faveur de l'égalité professionnelle.

Ces objectifs et ces actions doivent être accompagnés d'indicateurs chiffrés et porter sur au moins trois des domaines d'action suivants pour les entreprises de moins de 300 salariés et sur au moins quatre des domaines pour les entreprises de 300 salariés et plus :

- la rémunération effective ;
- l'embauche ;
- la formation ;
- la promotion professionnelle ;
- la qualification ;
- la classification ;
- les conditions de travail ;
- l'articulation entre la vie professionnelle et la vie personnelle.

La rémunération effective est obligatoirement comprise dans les domaines d'action retenus.

Contrôle et sanctions

Les entreprises de moins de 50 salariés n'ont pas l'obligation d'être couvertes par un accord collectif ou un plan d'action. Cependant, elles doivent prendre en compte les objectifs en matière d'égalité professionnelle dans leur entreprise et les mesures nécessaires pour les atteindre.

Pour les entreprises de 50 salariés et plus, **l'inspection du travail contrôle l'existence d'un accord collectif ou d'un plan d'action** (qui doit être précédé d'un procès-verbal de désaccord pour les entreprises de plus de 300 salariés) ainsi que leur conformité aux dispositions légales. Dans le cas contraire, elles sont soumises à **une pénalité financière pouvant atteindre jusqu'à 1 % de leur masse salariale brute**. Cette pénalité est due pour chaque mois entier à compter du terme du délai laissé à l'employeur, et ce jusqu'à ce qu'il transmette à l'inspection du travail un accord ou plan d'action conforme. **Les entreprises peuvent également être exclues de la procédure de passation des marchés publics ou d'un contrat de concession**. Le respect de cette obligation s'apprécie alors au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la procédure de passation du marché public.

 Pour plus d'information, contactez-nous : relation.partenaire@groupe-vyv.fr

PAROLE À ... FABIENNE CRU

Directrice d'école en Seine et Marne



10

Le Lien N°210 - mars 2022

Peux-tu nous présenter l'école dans laquelle tu travailles et les raisons qui font que tu as pris le poste de direction ?

Je suis directrice d'une maternelle de quatre classes en REP. J'ai choisi d'exercer cette fonction pour pouvoir réellement travailler en équipe, y compris sur des enjeux qui, statutairement, relèvent de la direction.

J'ai cherché à créer des espaces de discussion ouverts à tous les membres de l'équipe (enseignant-es, ATSEM, animateur-trices, AESH) pour traiter les enjeux de l'école.

Quelles sont les difficultés particulières de la fonction de direction d'école ?

Les relations avec les familles sont souvent évoquées lorsqu'on parle de difficultés.

Concilier les différents temps est, somme toute, le plus dur à gérer.

En effet, j'ai une journée de décharge pour traiter l'administratif, mais je dois répondre aux interlocuteur-trices toute la semaine, avec des demandes

la veille pour le lendemain, quand ce n'est pas l'inverse.

Un-e directeur-trice est avant tout un-e enseignant-e.

Hélas, je crois que c'est finalement la mission qui me prend le moins de temps dans ma semaine...

|| *Je dois être standardiste, secrétaire, éducatrice, psychologue, tutrice de stagiaires, comptable, ...*

A tout ça s'ajoute la jonglerie avec les injonctions contradictoires voire inapplicables de la hiérarchie. Ces derniers mois, les difficultés de cet ordre sont exponentielles.

Comment se sont passées les 2 années de crise sanitaire ?

Les protocoles sanitaires répétés, adossés à une FAQ qui n'a aucune valeur juridique, ont fini par user l'équipe et les familles : personne ne comprenant plus le sens des décisions prises, d'autant plus qu'elles se contredisent ou s'annulent et sont parfois incohérentes au regard des décisions gouvernementales qui s'appliquent hors de l'école. Parfois même, elles sont ineptes : faire écrire des attestations sur l'honneur à des parents bien souvent illettrés voire analphabètes. Quant aux enfants, rattraper leurs retards est compliqué, d'autant plus quand le mot d'ordre est de laisser l'école ouverte vaille que vaille, même s'il n'y a plus d'enseignant-es... parce que l'essentiel n'est pas l'éducation, mais l'accueil des élèves.

Depuis deux ans, la charge mentale s'est accrue aussi vite que le décalage avec la hiérarchie s'est creusé !

Et ce n'est pas l'obole jeté avec déniement aux directeur-trices ni l'aug-

mentation symbolique du temps de décharge qui y remédieront.

Malgré tout cela, en ce qui nous concerne, nous sommes restés soudés dans l'école, probablement parce que nous n'avons pas changé notre pratique de réflexion collective et collégiale. Mais la lassitude et l'usure se font sentir.

Pourquoi penses-tu que la CGT Educ'action doit s'opposer à la volonté du ministre de réformer le statut des directeur-trices d'école ?

Cette loi crée un niveau hiérarchique avec les enseignant-es. Cela nuira forcément aux temps d'échanges entre membres de l'équipe. Être le/la chef-fe des collègues n'est pas ce qui est demandé par la majorité d'entre nous.

Nous avons besoin de temps de décharge plus importants, d'une meilleure rémunération (comme tous les collègues du reste), d'une assistance technique, d'une hiérarchie responsable et qui s'assume en tant que telle et non d'un transfert de responsabilités supplémentaire. Nous avons besoin de temps et d'un soutien qualifié pour travailler avec les familles fragiles : médecin-e scolaire, infirmier-e scolaire, RASED, etc. Rien de tout cela n'est dans le viseur des politiques démagogiques de Blanquer.



L'EXTRÊME DROITE AUJOURD'HUI EN FRANCE

L'extrême droite aujourd'hui en France, à travers la diffusion de ses idées et par ses différentes formes organisationnelles, connaît une audience inédite depuis plusieurs décennies.

S l'extrême droite organisée est dans le paysage politique français depuis (trop) longtemps maintenant, notamment et principalement par le Front National, celle-ci était jusqu'à il y a quelques années encore cantonnée à un rôle, certes nuisible mais surtout d'opposition.

L'arrivée de Marine Le Pen à la tête du FN (devenu ensuite Rassemblement National/RN) a considérablement fait évoluer la stratégie de l'organisation : tout mettre en œuvre afin de conquérir le pouvoir par les élections. C'est ainsi que la stratégie de « dédramatisation » s'est mise en branle et force est de constater que 10 ans après celle-ci a malheureusement porté ses fruits.

En alliant thématiques pseudo-sociales, image de respectabilité et thématiques classiquement racistes, le RN a réussi à imposer une partie de son discours dans la société, certains médias et dans d'autres organisations politiques non classées à l'extrême droite.

S'il n'est pas nouveau que les pouvoirs en place usent de la thématique raciste (« le bruit et l'odeur » de Jacques Chirac, le « Karcher » de Nicolas Sarkozy, etc.), un cap a été franchi ces dernières années dans la diffusion de ces idées notamment à travers des propos ou lois racistes et/ou stigmatisant une catégorie de la population. « Loi séparatisme »,

traitement des migrant-es, « l'islamo-gauchisme » de Frédérique Vidal : autant de méfaits qui n'ont pour conséquence que de stigmatiser et diviser ! La responsabilité du gouvernement actuel (et des précédents) dans la montée des idées d'extrême

Avec l'aide de Bolloré notamment, la parole se « libère » sur les thématiques racistes, misogynes et LGBTIQI-phobes, et certains groupuscules violents sont « chauffés à blanc », comme l'a prouvé l'agression qu'ont subie les militant-es de SOS Racisme lors du meeting de Zemmour en décembre 2021.

Et ce sont bien ces groupuscules violents qui agissent de plus en plus fréquemment ces derniers mois, multipliant apparitions médiatiques (Génération Identitaire au Col de l'Échelle et au Col du Portillon) et agressions ! L'arrivée au pouvoir de l'extrême droite serait aussi catastrophique en ce sens que ces groupes se verraient pousser des ailes et pourraient agir violemment quasi-impunément.

Mais l'arrivée de Zemmour est aussi le révélateur d'une accélération probable de la recomposition politique à l'extrême droite dont on ne sait pas encore ce qu'il ressortira, si ce n'est de possibles rapprochements avec une partie de la droite dite classique, stratégie déjà portée par Marion Maréchal ou Robert Ménard et

non moins dangereuse.



Quoi qu'il en soit, nous ne devons pas baisser les bras car il est un fait qui lui ne change : **l'extrême droite est le pire ennemi des travailleur-ses et la CGT a une responsabilité majeure pour lui faire barrage !**



droite est indéniable, d'autant plus lorsqu'une politique de plus en plus répressive, liberticide, de casse du code du travail et de la Fonction publique est à l'œuvre. L'extrême droite a ainsi un chemin pavé devant elle ! **L'arrivée de Zemmour dans l'arène politique est inquiétante à plusieurs titres** : le curseur des débats publics va de plus en plus à l'extrême droite.

DÉMASQUER LA RÉCUPÉRATION DES THÈMES ÉCOLOS PAR L'EXTRÊME DROITE

12

Le Lien N°210 - mars 2022

DEVANT les rapports alarmants du GIEC sur le dérèglement climatique et l'annonce d'une extinction de masse, la nécessité d'aborder les thèmes écologiques en politique est évidente. Si certains partis politiques ont une réflexion globale pour mettre en place une transition écologique nécessaire à notre survie, les partis d'extrême droite ont décidé à leur tour d'aborder ces thèmes plus parce qu'ils sont privilégiés par les élites et les électeurs (trois quarts des Français-es placent ces questions parmi leurs priorités). Mais aussi pour répondre à une certaine actualité au moment de la loi climat, par exemple, en proposant un contre-projet de référendum sur l'écologie.

Niant les faits, contestant largement les données scientifiques, climato-sceptiques depuis toujours, ces thèmes ne seront abordés qu'avec une vision courte se limitant à notre territoire national et parfois seulement pour se moquer de certaines catégories socio-professionnelles.

LES SCEPTIQUES FACE AU RAPPORT ALARMANT DES EXPERTS DU GIEC SUR LE CLIMAT

OLALA ! AVANT DE FAIRE CE QUE PRÉCONISE LE GIEC, J'AIMERAI UN PEU PLUS DE REÇUL !

ON NE CONNAIT PAS LES CONSÉQUENCES, À LONG TERME, DES POLITIQUES ÉCOLOGISTES SUR LA SANTÉ FINANCIÈRE DES PLUS RICHES...



L'urgence écologique est bien là et seule une approche globale pourra nous permettre de répondre au défi de la transition écologique devant nous. Comme le capital, les partis d'extrême droite surfent sur les questions environnementales uniquement pour préserver leur existence. Ils ne font aucune proposition contre



le productivisme et le capitalisme effréné qui détruit notre planète.

Dans certaines parties du globe, les populations sont déjà soumises à la migration pour une raison de survie. Il faut quitter sa maison et bien souvent sa famille pour tenter de trouver une autre solution de survie.

Les partis d'extrême droite opposent les peuples du nord et du sud, sabotent la nécessaire solidarité mondiale qui doit se mettre en place. Bien au contraire, quelle solidarité avec des propos tel que « celui qui est enraciné, il est écologiste. Parce qu'il ne veut pas pourrir la terre sur laquelle il élève ses enfants. Celui qui est nomade, il s'en moque, de l'écologie, car il n'a pas de terre ! » ?

On comprend que les premier-es sont à préserver, à protéger et les second-es sont considérés comme des nuisibles utilisant un vocabulaire plus que méprisant. Il y a ceux et celles qui sauront survivre et les autres qui doivent disparaître parce qu'ils ne savent pas s'adapter aux changements ou parce qu'ils sont à l'origine de la surpopula-

tion qui menace notre environnement. Les populations les plus vulnérables au changement climatique, notamment en Asie et en Afrique, en sont les moins responsables.

Avec un collectif nommé « Nouvelle écologie », le RN propose sous un vernis écologique, une version bien lisse de leur programme. Proposant des communiqués sur des sujets divers, en développant un discours de repli sur soi et nationaliste mais toujours pas de vision globale basée sur la coopération entre les peuples.

De même, la notion de souveraineté alimentaire et la notion de circuit-court se résument au développement d'un certain localisme : impossible à réaliser dans notre société mondialisée et qui serait à coup sûr mortifère pour nombre de travailleur-ses obligés à l'exil dans de nombreux pays.



Nous devons continuer à lutter contre les idées d'extrême droite sur tous les plans et continuer à dénoncer leurs visions étreintes qui opposent les populations et en stigmatisent certaines.

Leurs propositions environnementales liées à des échéances électorales vont de pair avec leurs discours racistes, capitalistes et rétrogrades, nous devons les combattre.

Si les grandes conférences internationales sont décevantes et semblent inutiles, elles ont cependant le mérite de rappeler que l'humanité est une, malgré ses divisions, et affronte un problème commun.

De quoi se purger des replis identitaires et moroses.



L'EXTRÊME DROITE CONTRE LES DROITS DES FEMMES ET DES PROGRAMMES CONTRE L'ÉMANCIPATION DES FEMMES

QUELS que soient les partis d'extrême droite, ils entendent décider à la place des femmes de ce qui est bon pour elles, et surtout, de ce qui est bon que les femmes soient pour les hommes. Leurs revendications entérinent l'ordre patriarcal, voire le radicalisent. Deux lignes principales sont caractéristiques de ces idéologies.

Le parti politique Reconquête créé en 2021 fait des femmes et du féminisme l'ennemi principal. Les femmes seraient à l'origine d'un affaiblissement du pays et n'auraient d'autre qualité que celles de procréatrices et d'objets sexuels. Le masculinisme promu par ce parti condamne les femmes à la soumission aux hommes de manière très explicite. Complètement désinhibé, il valorise les agressions sexuelles à l'égard des femmes comme étant des qualités viriles.

Le Rassemblement National poursuit une autre ligne : celle du **féminisme washing**. Il s'agit d'afficher des positions de dénonciation des discriminations ou agressions subies par les femmes tout en alimentant des politiques sécuritaires et xénophobes. Prétendant dénoncer les violences faites aux femmes et les féminicides, le RN s'empresse de faire l'amalgame avec les questions d'immigration et d'islamisme, suspectant tout étranger d'en être la cause.

Le culte voué à une figure fantasmée de Jeanne d'Arc ne trompe personne. Là aussi les injonctions idéologiques ne font qu'assigner les femmes à tel ou tel rôle pour conforter le système patriarcal.

En interne, dans ce parti politique, les affaires d'agressions sexistes et sexuelles n'ont pas été condamnées mais la candidate à la présidence actuelle a affirmé dans *Le Monde* en novembre 2017 que cela « relève de la

Les idéologies d'extrême droite sont un véritable danger pour les droits fondamentaux des femmes

- > Elles sont contre le droit des femmes à disposer librement de leur corps, puisqu'elles sont contre l'IVG.
- > Elles sont contre l'émancipation économique des femmes et pour leur domestication.
- > Elles prônent une structure familiale hétéronormée.
- > Elles sont intolérantes et xénophobes : elles visent à imposer une conception néocoloniale de la condition féminine.

vie privée de ces personnes ».

Dans les champs de l'éducation, de la recherche, et de la culture, les idéologies d'extrême droite constituent une véritable agression à l'égard des femmes et des filles.

Les idéologies d'extrême droite sont alimentées par des croyances complotistes qui s'appuient sur une compréhension partielle et limitée des informations. Le raisonnement par analogie et par amalgame, par

généralisation abusive, constitue leur principal mode d'argumentation.

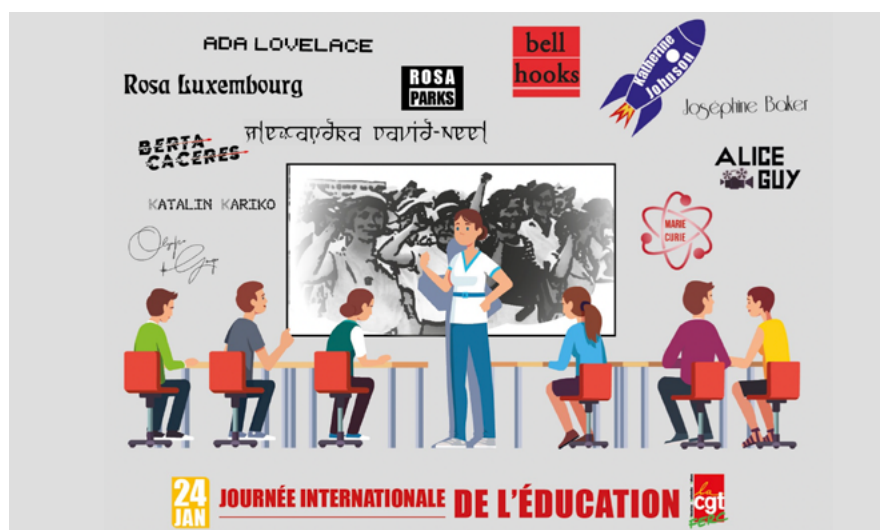
Cela conduit à des conclusions qui ne sont rien d'autre que des contre-vérités. Ce mode de pensée est incompatible avec une recherche soucieuse de s'ouvrir aux études de genre.

Dans le domaine de la culture, le mépris affiché par les militant·es d'extrême droite à l'égard de l'art contemporain, son attachement au roman historique et son rejet de la diversité des regards et de la mise en question des préjugés, notamment à l'égard des œuvres produites par des femmes ou mettant en scène des femmes sont incompatibles avec leur émancipation.

Les pédagogies féministes, qui visent à l'émancipation des filles par la conscientisation et la déconstruction des enjeux de pouvoir sont totalement à l'opposé des formats autoritaires des idéologies d'extrême droite.

Le système patriarcal des idéologies d'extrême droite vise à asservir les femmes et les filles.

Les féministes luttent contre les idéologies d'extrême droite !



EXTRÊME DROITE ET ÉCOLE

14

Le Lien N°210 - mars 2022

FINI le temps où le Front National de Jean-Marie Le Pen ne parlait que de l'enseignement privé, le plus souvent catholique. Avec le Rassemblement National (RN) et Marine Le Pen, dans une tentative de dédramatisation, la stratégie, d'abord tentée *via* le Collectif Racine, est de **diffuser une vision décliniste de l'école** auprès des personnels et de la population. Cette logique étant reprise aujourd'hui par Éric Zemmour.

Dans cette logique, le programme de l'extrême droite poursuit deux objectifs :

- ➔ accentuer la ségrégation sociale en favorisant l'enseignement privé ou les établissements publics entrant dans le jeu de la concurrence ;
- ➔ diffuser une idéologie réactionnaire *via* le service public d'Éducation.

En ce sens, **les conditions de travail des personnels, leurs difficultés, le manque de moyens... tout ceci n'existe pas du tout dans le programme de l'extrême droite.**

Il n'est donc pas étonnant que l'extrême droite soit satisfaite de l'action comme ministre de Jean-Michel Blanquer car il reprend la même stratégie avec les deux mêmes objectifs. Autre point commun avec Blanquer : **l'instrumentalisation d'un discours républicain hors-sol pour diffuser ces idées inégalitaires.** L'extrême droite va plus loin puisque son projet est fasciste : elle décline un récit fantasmé, cela est flagrant dans la théorie du « grand remplacement », dans une logique de ségrégation. Cela se traduit concrètement, par exemple pour le RN, par le développement d'« internats d'excellence » en instaurant une « priorité nationale ». Bref, généraliser un dispositif inefficace en y ajoutant un aspect explicitement raciste.

Le déclinisme se retrouve dans un discours autoritaire, des mesures



rétrogrades (les blouses à l'école), mettant en avant l'école de la III^e République dont on sait qu'elle était en réalité profondément inégalitaire. Dans cette logique, la suppression du « collège unique » vise à orienter dès la 6^e les élèves des classes populaires vers l'apprentissage. D'ailleurs, Zemmour parle d'une « école sélective et méritocratique ».

Le déclinisme se retrouve aussi dans des attaques contre le supposé « pédagogisme », Zemmour préférant « *les méthodes traditionnelles d'acquisition des savoirs, le « par cœur », la leçon magistrale, l'autorité du maître.* » Il s'agit là d'une vision de l'école très éloignée de notre vision émancipatrice.

L'extrême droite défend enfin une **conception nationaliste, sexiste et xénophobe de l'école.** Ainsi, le programme du RN souhaite, concernant l'enseignement d'histoire et de français, « *mettre en place un Roman national qui redonne des repères historiques, identitaires et culturels uniques à tous* ».

» campagne
intersyndicale
Éducation contre
l'extrême droite

www.education-contre-extreme-droite.fr



les petits Français ». Il s'agit bien de l'exaltation d'une nation fantasmée avec l'objectif d'exclure celles et ceux qui n'entreraient pas dans ce « roman national ». Zemmour n'est pas en reste lorsqu'il dénonce la place des femmes dans les programmes d'histoire et de tous les enseignements qui permettraient de lutter contre les discriminations et de sensibiliser les élèves aux enjeux de la crise.

Parce que la FERC et ses organisations fédérées œuvrent pour l'émancipation de toutes et tous, pour une transformation de la société afin qu'elle devienne démocratique, écologique, libérée de toutes formes d'exploitation et de domination, elles luttent contre les discriminations de toutes sortes, la xénophobie et toutes les exclusions et s'opposent, de fait, à tous les projets d'extrême droite quel que soit le parti qui les porte !



30^{ÈME} CONGRÈS DU SNTRS-CGT

Notre 30^e congrès à Sète, du 30 novembre au 3 décembre 2021, a été l'occasion de renouveler le bureau national et la commission exécutive. **Les congressistes ont élu à l'unanimité les deux co-secrétaires généraux : Josiane Tack, Ingénieure de recherche en informatique au CNRS affectée au laboratoire Géosciences Montpellier, secrétaire générale sortante et Patrick Boumier, Directeur de recherche au CNRS à l'Institut d'Astrophysique Spatiale d'Orsay, membre du bureau national depuis 2018.**



LE CONGRÈS s'est déroulé dans des conditions sanitaires aménagées permettant de rassembler 77 camarades dont 63 délégués (31 femmes / 32 hommes), pour débattre et voter sur le rapport d'activité, le document d'orientation, les fiches revendicatives et des améliorations statutaires. Lors du rapport introductif, Josiane Tack a retracé l'activité du syndicat sur la dernière année, afin de compléter le rapport d'activité soumis aux congressistes en vue du congrès initialement programmé en mars 2021 et reporté, suite au 3^e confinement.

Le congrès fut riche en prises de parole, avec notamment des débats sur les Commissions administratives paritaires, l'environnement, l'engagement militant et nos communications...

Nous avons organisé deux soirées thématiques, une sur le télétravail et l'organisation du travail, la seconde sur l'organisation du syndicat, du local au national. Cette seconde thématique a permis d'échanger entre les camarades des différentes sections sur les

questions liées à l'impact de l'activité syndicale sur leur vie professionnelle ou personnelle ainsi que les outils syndicaux permettant d'avoir des moments d'échange contribuant au développement des liens entre militant·es. À la suite du congrès, pour renforcer la volonté d'un travail plus collectif et contribuer à son développement, il a été décidé de mettre en place des groupes de travail thématiques.

A 73 ans, le SNTRS-CGT doit rester jeune et se renouveler.

Nous avons observé un rajeunissement des instances du SNTRS-CGT. Le bureau national comprend 17 camarades (9 F / 8 H) dont 5 nouveaux et nouvelles camarades, avec une meilleure représentativité des organismes de recherche (CNRS, Inserm, IRD, INRIA). La commission exécutive comprend 55 camarades (22 F / 33 H). La direction en binôme s'inscrit dans un esprit de complémentarité pour plus d'efficacité et une force de frappe accrue.

Quelle est la feuille de route du syndicat ?

La feuille de route peut se résumer aux différents thèmes abordés dans la motion adoptée à l'unanimité durant le congrès : l'attaque de la Cour des comptes contre les organismes nationaux de recherche qu'elle veut dissoudre dans les universités ; l'évaluation des unités de recherche et la volonté du HCERES de supprimer les visites de laboratoire ; la mise en œuvre de la loi de programmation de la recherche, avec ses décrets délégués privilégiant le recours aux appels à projets et les recrutements non statutaires ; l'accumulation de réformes qui montrent leurs effets nocifs sur la place de la recherche française dans le monde.

Le syndicat va porter ses actions sur la défense et la reconquête des organismes de recherche et des statuts du personnel, la défense des salaires et des grilles indiciaires, la lutte contre l'individualisation des rémunérations et la casse des collectifs de travail renforcées par la loi de programmation de la recherche. Les chaires de « professeur junior » et le RIPEC (prime chercheur·ses) illustrent les dernières attaques en la matière.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DE LA FONCTION PUBLIQUE DU 1ER AU 8 DÉCEMBRE 2022. TROUVONS DES CANDIDAT·ES !

Pour les élections de 2022, améliorons nos résultats ! Renforçons le vote CGT !

16

Le Lien N°210 - mars 2022

EN 2018, 2 392 579 agent-es ont voté pour la Fonction publique d'État. La participation en 2018, comme le vote CGT, était en recul par rapport à 2014. En 2022, nous devons réussir à augmenter cette participation. Participons à la démarche confédérale, rejoignons les collectifs qui vont se mettre en place au sein des unions départementales. Travaillons au plus près des salarié-es et des syndiqué-es.

Dans notre fédération, les organisations concernées par ces élections sont la CGT EDUC'Action, la CGT FERC Sup, le SNPJS CGT, la CGT-IN-RAE, le SNTRS-CGT, la CGT Enseignement privé, l'UN CGT-CROUS, la CGT BNF.

Dans l'enseignement public et l'enseignement privé sous contrat, les enjeux pour gagner la représentativité sont importants.

Dans l'enseignement privé sous contrat avec l'État, ce sont 140 000 enseignant-es des 1^{er} et 2nd degrés qui seront appelés à voter pour élire leurs représentant-es au niveau national (CCMMEP) et local (académique ou départemental, CCMA, CCMI ou CCMD). En 2018, avec 8,3 % des voix la CGT EP est devenue pour la première fois représentative, bousculant l'ordre établi au sein de l'Enseignement privé sous contrat, à 95 % catholique.

Ce seront aussi 5 000 enseignant-es de l'agricole qui voteront pour désigner leurs représentant-es (avec 9,1 % des voix en 2018, nous avons également gagné notre représentativité).

Au ministère de l'Éducation nationale, plus d'un million de votant-es, avec une participation de 42 % en 2018 : l'objectif pour la CGT EDUC'Action est

de progresser dans toutes les filières de la communauté éducative.



PARTOUT NOUS DEVRONS CONFIRMER LA REPRÉSENTATIVITÉ DE LA CGT.

L'essentiel de la Fonction publique d'État votera **par voie électronique** même s'il peut y avoir, à la marge, des dérogations pour des votes à l'urne et par correspondance. Au niveau des instances nationales, il y a un **prestataire commun** pour l'Éducation nationale et l'enseignement supérieur : VOXALY. Mais dans les établissements et les instances locales, ce sera un prestataire local. Les syndicats doivent donc dès à présent **demandeur les cahiers des charges sur lesquels s'appuient les établissements pour la mise en place du vote électronique** et demander le nom de l'expert-e indépendant-e qui devra surveiller la mise en place du vote.

Et faire en sorte que des commissions électorales se réunissent et demander à tester la solution de vote.



TROUVER DES CANDIDAT-ES POUR AVOIR DES LISTES PARTOUT !

Nous devons recenser parmi les élu-es celles et ceux qui souhaitent se représenter, faire un bilan sur leur mandat, en trouver des nouveaux et nouvelles parmi les syndiqué-es.

Ne perdons pas de temps, nos listes devront être prêtes avant l'été.

Les listes seront composées d'un nombre de femmes et d'hommes correspondant à la proportionnalité représentée au sein de l'instance concernée.

CONTACT :

electionspro2022@ferc-cgt.org

>>> LEXIQUE <<<

CAPA, CAPD, CAPN : Commission Administrative Paritaire Académique, Départementale, Nationale.

CCP : Commission Consultative Paritaire pour les non-titulaires.

CPE : Commission Paritaire d'Établissement

CCSA : Commission Consultative Spéciale Académique (Directeur-trices d'établissements).

CCMA, CCMD, CCMI Commissions Consultatives Mixtes Académiques, Départementales ou interdépartementales sont les instances représentatives des maître-sses des établissements d'enseignement privés sous contrat traitant des questions individuelles.

CCMMEP : Comité Consultatif Ministériel pour les Maîtres de l'Enseignement privé

CSA : Comité Social d'Administration

CSA-MEN : Comité Social d'Administration du Ministère de l'Éducation Nationale.

CSA-MESR : Comité Social d'Administration du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

CSA-MJS : Comité Sociale d'Administration du Ministère de la Jeunesse et des Sports

FSSST : Formation spécialisée santé et sécurité et conditions de travail (ancien CHSCT)

CONSEIL NATIONAL FÉDÉRAL

Après un report dû au Covid-19, le CNF aura lieu en présentiel.

APRÈS une période de distanciel et un dernier CNF passé derrière nos ordinateurs il est temps de nous retrouver ! Notre prochain Conseil National Fédéral aura lieu les 1 et 2 juin à Dourdan en plein cœur des forêts de l'Essonne. Nous échangeons, débattons et déciderons collectivement des orientations et des axes de travail de notre fédération jusqu'au prochain congrès. Il est donc important de nous retrouver les plus nombreux et nombreuses pour faire de ce moment démocratique une réussite.

POUR VOUS MOTIVER VOICI UNE RAPIDE PRÉSENTATION DES PRINCIPAUX ENJEUX DE NOTRE CNF

La syndicalisation de la jeunesse irrigue la CGT depuis des années, elle est encore plus prégnante dans les organisations de la FERC, puisque la jeunesse est centrale dans la plupart de nos métiers et tient une place essentielle dans notre projet de société. Lors de son dernier congrès national notre fédération a adopté la partie suivante

dans son document d'orientation « *Il existe déjà des expériences de syndicats CGT étudiant-es/lycéen-nes, organisés au plan territorial. Il convient de généraliser aujourd'hui cette possibilité de structuration de la jeunesse dans la CGT et de lui donner une affiliation fédérale. La FERC, de par son champ de syndicalisation qui embrasse les lycées et universités, est la fédération qui doit permettre la reconnaissance statutaire des syndicats étudiants/lycéens.* ».

La direction de la FERC a bien conscience que la fédération ne peut mener seule ce débat et qu'il doit être mené dans l'ensemble de la CGT, d'autant que les statuts confédéraux ne permettent pas pour le moment la syndicalisation des lycéen-nes et des étudiant-es. Notre dernier CNF a décidé d'interpeler la confédération pour que cette question soit abordée de manière officielle d'ici le 53^e congrès et a décidé de mettre en place un groupe de travail fédéral. Ce dernier a produit un texte qui sera débattu et amendé lors du CNF. Ce texte propose un état des lieux : quelles jeunessees ? Quelles organisations ? Quelles revendications ? Au-delà d'un constat partagé, le texte propose des pistes de solutions concrètes si la solution de l'intégration au sein de la CGT est retenue. La structuration syndicale des étudiant-es et salarié-es sera débattue lors du prochain congrès confédéral. A nous de nous emparer du débat pour y porter une position fédérale !

Un autre point important dans les mois à venir : **les élections professionnelles dans la Fonction publique !** Quels enjeux suite à la contre-réforme de la Fonction publique ? Quelle stratégie et quelle campagne mener pour gagner le maximum de voix ? Ces débats permettront à la fédération de répondre

au mieux aux besoins exprimés pour gagner.

La CGT s'est dotée au niveau confédéral d'une **cellule de veille contre les violences sexistes et sexuelles (VSS)** depuis plusieurs années. Les différentes vagues de #metoo démontrent à chaque fois qu'aucune partie de la société n'est épargnée, les organisations politiques et syndicales y compris. Face à cela nous devons réagir et nous doter d'outils, en particulier dans la fédération. Le débat est nécessaire à ce sujet, car sans procédure ou outils dédiés, il peut s'avérer difficile de passer de la théorie à la pratique.

Le déploiement dans le privé, et plus spécifiquement dans le secteur de l'animation, est un axe fort de notre dernier congrès : état des lieux du travail militant et pistes de développement syndical à débattre !

Les sujets du CNF sont variés et majeurs pour notre renforcement : jeunesse, lutte contre les VSS et développement dans les déserts syndicaux !



POUR LA PAIX ET UNE SOLUTION NÉGOCIÉE EN UKRAINE

Communiqué confédéral du 24 mars 2022

LE PRÉSIDENT Vladimir Poutine a pris cette nuit la lourde responsabilité d'ordonner le bombardement de dizaines de sites militaires à travers toute l'Ukraine et aux troupes de l'armée de terre russe de franchir la frontière en plusieurs points du territoire ukrainien. Ces bombardements supposément ciblés ont déjà touché des quartiers d'habitation et ont causé des pertes civiles.

La vie de millions d'Ukrainiens est bouleversée.

Cette décision peut provoquer un embrasement dramatique de la région et conduit déjà les populations civiles de plusieurs grandes villes, en particulier de Kiev, à fuir vers l'ouest, abandonnant en catastrophe leurs logements.

La CGT alerte sur les risques de généralisation du conflit et appelle l'ensemble des dirigeants des parties concernées à ne jouer en aucun cas la carte de l'escalade. Les armes doivent se taire immédiatement et laisser la place à une solution diploma-

tique plaçant au cœur l'aspiration des populations à vivre libres et en paix !

La CGT condamne, comme elle l'a toujours fait, les menées impérialistes des grandes puissances, l'irresponsabilité des dirigeants qui font le choix des armes plutôt que du dialogue, les cadres d'alliance militaire dont l'OTAN qui représentent une menace permanente pour la paix.

A l'instar de nombreuses voix en France et dans le monde, la CGT exhorte tous les responsables politiques à arrêter de suivre la logique militaire et à faire prévaloir l'aspiration des peuples à la paix.

Face à une guerre qui une fois encore se traduira par des morts, des destructions et des reculs sociaux, la CGT est aux côtés des travailleuses et travailleurs d'Ukraine, de leurs organisations syndicales. Elle est aussi aux côtés des travailleuses et travailleurs, des organisations syndicales, des pays qui seront rapidement impactés par cette guerre, notamment ceux de Russie et des pays limitrophes de l'Ukraine.



Tous les peuples sans exception – qui sont confrontés à une crise globale (climatique, sanitaire, sociale...) frappant d'abord les plus pauvres, les plus fragiles – n'ont rien à gagner à une nouvelle guerre !

Les priorités pour les peuples et l'avenir de l'humanité se nomment : paix, préservation de l'environnement, justice sociale, réalisation des droits humains, désarmement !



NOUS REVENDIQUONS :

1. un cessez-le-feu en Ukraine et la mise en œuvre des accords existants
2. l'arrêt des menaces et des livraisons d'armes à toutes les parties
3. que les Nations-Unies soient le cadre privilégié d'élaboration des solutions politiques et diplomatiques pour régler la question ukrainienne.

Avec les organisations du Collectif national des marches pour la paix, la CGT appelle aux initiatives de mobilisation pour la paix et une solution négociée en Ukraine.



BIG PHARMA S'EST ASSEZ GAVÉ !

Il faut que les brevets des vaccins contre le Covid deviennent un bien public international ! La reprise fin 2021 de l'épidémie à travers la planète, avec le variant Omicron et après une année de campagne de vaccination, relance le débat sur la levée des brevets. Les vaccins doivent devenir un bien commun.

DÉPUIS début janvier, les pays les plus riches du monde ont accéléré leur campagne de vaccination avec plus ou moins de succès et de rapidité. Ces mêmes pays ont préempté plus de 90 % de la production de l'année 2021 des vaccins aujourd'hui validés, ne laissant aucune place à la solidarité internationale et ne permettant pas aux pays les plus pauvres d'accéder à cet espoir de sortir de cette pandémie et, ce, contre toute logique sanitaire puisque c'est seulement si l'ensemble des populations accède au vaccin qu'une issue peut se dessiner.

Ce n'est pas le vaccin qui protège mais un plan vaccinal mondial ambitieux, équitable et solidaire de l'ensemble de la population sur les cinq continents !

La question de la levée des brevets sur les vaccins mérite d'autant plus d'être posée après la publication, en novembre dernier, de l'étude de la People's Vaccine Alliance sur les résultats des géants pharmaceutiques.

D'après cette association, qui milite pour une meilleure répartition des vaccins à travers le monde, Pfizer, BioNTech et Moderna engrangent plus de 1000 dollars de profits par seconde.

Contrairement à AstraZeneca et Johnson & Johnson qui vendent pour l'instant leurs vaccins à prix coûtant, le trio a amassé cet argent en vendant l'immense majorité de leurs doses à des pays riches. Pour Pfizer, le chiffre d'affaires pourrait dépasser les 100 milliards de dollars en 2022. C'est deux fois plus qu'avant la pandémie.

Mais, pour le géant pharmaceutique américain, comme pour ses concurren-



rent-es, il est hors de question de favoriser l'accès aux vaccins.

De nombreuses voix s'élèvent pour exiger, au moins temporairement la levée des brevets. Mais malgré la pression, la Commission européenne, le Royaume-Uni et la Suisse, continuent de défendre le business des multinationales pharmaceutiques. Officiellement, cela nuirait à l'innovation !

Pourtant, si les formules sont la propriété des entreprises pharmaceutiques, les recherches des trois sociétés ont été largement financées par l'argent public.

Le montant s'élèverait à plus de 11 milliards de dollars pour les États-Unis et au moins deux milliards d'euros pour l'Europe. Un financement public qui ne permet même pas la transparence sur la fixation du prix des vaccins.

Un manque de transparence qui crée non seulement de la méfiance mais qui pèse surtout sur les comptes du budget de la sécurité sociale.

Pour la CGT, dans la lutte contre le Covid, l'occasion a été manquée de rétablir la confiance en imposant une régulation publique et la transparence dans le seul intérêt du/de la patient-e-citoyen-ne.

C'est pour toutes ces raisons que la CGT est engagée dans l'Initiative citoyenne européenne (ICE) « #Right2cure : pas de profit sur la pandémie » au travers d'une pétition, pour exiger que ces questions soient débattues à la commission européenne.

La CGT appelle à ce que les droits de propriété intellectuelle sur les brevets des vaccins soient considérés comme un bien public international afin de permettre une production mondiale du vaccin. Elle appelle à la solidarité internationale afin que les vaccins disponibles soient distribués de manière juste, équitable, à travers le monde, sans distinction et que ce soit les travailleur-ses assurant des missions essentielles de service public et d'intérêt général qui soient priorités.



RETRAITÉ·ES, CONTINUITÉ DE LA VIE SYNDICALE

24 MARS, PLUS FORT·ES, PLUS NOMBREUX·SES !

Tract de l'UCR CGT : vivre dignement de sa retraite est notre exigence sociale !

LE 2 DÉCEMBRE 2021, plus de 25 000 retraité·es manifestaient à Paris :

➔ Pour la revalorisation immédiate des pensions et retraites de base et complémentaires

➔ Pour des services publics en proximité

➔ Pour une sécurité sociale intégrale.

Gouvernement et patronat considèrent que le niveau de vie des retraité·es est maintenu avec 1,1 % de revalorisation des retraites de base au 2 janvier cumulé au 1 % pour les complémentaires. Quid des 3,1 % d'inflation en 2021 ?

MÉPRIS !

>>> **Augmentation sans précédent de tous les postes** : nourriture, énergie, transports, loisirs qui pèsent lourdement sur le budget des retraité·es.

>>> **Augmentation sans précédent des profits du CAC40**, 137 milliards en 2021, 70 milliards de dividendes donnés aux actionnaires, c'est 10 milliards de plus qu'en 2019.

>>> Comme le CAC 40, **la pauvreté bat aussi des records** : 10 % de la population doit recourir à l'aide alimentaire. C'est plus de 7 millions de personnes qui sont dépendantes des associations caritatives.

DE QUI SE MOQUE-T-ON ?

Et tous ces milliards pour les paradis fiscaux alors qu'augmenter les pensions, c'est permettre une relance économique ! Les retraité·es n'iront pas placer leur argent dans les paradis fiscaux.

300 euros mensuels de majoration pour tous les retraité·es, c'est l'équivalent de 60 milliards par an, soit environ 3 fois moins que l'augmentation de la fortune

des 5 plus grandes familles de France. 60 milliards qui seront injectés dans le circuit économique et dont une partie reviendra à l'État par le biais de l'impôt pour financer les services publics.

Le Gouvernement a su trouver 400 milliards pour aider les entreprises et il ne serait pas possible de satisfaire les revendications des retraité·es ?



Le 24 mars, comme le 17 mars avec les actif·ves, les retraité·s se mobiliseront à nouveau pour une autre répartition des richesses.

//// LEURS EXIGENCES :

➔ 300 euros immédiatement.

➔ Pas de retraites inférieures au SMIC revendiqué par la CGT : 2 000 euros.

➔ Une sécurité sociale intégrale financée par les cotisations sociales.

➔ Des services publics de proximité avec des personnels en nombre et qualifiés.

L'UCR-CGT a engagé une consultation nationale sur les besoins économiques et sociaux des retraité·es, n'hésitez pas à la faire connaître !

Déterminé·es à faire entendre leurs revendications, les retraité·es ne lâcheront rien !

¹ <https://framaforms.org/consultation-nationale-ucr-cgt-1644221044>

Comparatif entre les profits des actionnaires et le gel des pensions

Pendant ces 2 années où la crise sanitaire aura impacté lourdement notre société, le gouvernement nous aura servi son habituel refrain, « tous solidaire contre le Covid ». Et la solidarité entre les plus riches, les gros actionnaires et les plus démunis où est-elle ? Un tableau comparatif nous permet « d'apprécier » les inégalités dont souffrent plus particulièrement les retraité·es, quels viennent du secteur public ou du privé.

Pour les actionnaires : champagne	Pour les retraité·es : l'austérité
Augmentation de la bourse de 29 % en 2021 malgré la pandémie et les confinements.	Augmentation des retraites de base de 1,1 % au 1 ^{er} janvier 2022. Le pouvoir d'achat des plus impacté·es continue de baisser et les charges de plus en plus lourdes.
Les actionnaires du CAC 40 c'est 1447 mds d'€ d'actions, ce qui aura généré 519 mds d'€ de gains. Soit 34 600 € pour chacun·e des 15 millions de retraité·es.	L'inflation de 4 % a fortement amputé le pouvoir d'achat : carburants + 20 %, gaz + 48 %, mutuelles + 8 %, logement + 7 %, produits alimentaires de base, d'hygiène, de vêtements etc.
La famille Arnault, 1 ^{er} actionnaire de la Bourse, a vu sa fortune bondir de 16 milliards d'euros. Cela aurait permis d'augmenter chaque retraité·e de 1000 €/an !	1,1 % d'augmentation des pensions, c'est 15,30 € en moyenne, soit 0,50 € par jour.

Constat : ce décalage hausse des prix / hausse des pensions (pour ne pas dire gel...) accentue encore plus la baisse du pouvoir d'achat depuis plus de 10 ans. Le gouvernement toujours atone à ces revendications de hausse significative des pensions, nous serine « que nous devons faire des « efforts » pour sortir « tous ensemble » de cette crise... Qui doit faire le plus d'effort : les actionnaires ou les retraité·es ? Le tableau 1 ou le tableau 2 ?

Jacky Milaguet

SDEN 17 / SNR / UFR FERC

CHILI : VICTOIRE DE GABRIEL BORIC...

Lequel s'est prononcé pour la suppression du système de retraites privé¹

LE SOIR du 2^e tour des présidentielles, le 19 décembre dernier, le peuple chilien est descendu dans la rue par centaines de milliers pour saluer sa nette victoire face au pinochétiste Kast.

Les manifestations se multiplient sans attendre la prise de fonctions de Boric en mars 2022, aux cris de « No mas AFP » (nous ne voulons plus des AFP). C'est que la question des retraites et les mobilisations massives sont pour beaucoup dans le changement politique en cours. La chute de la dictature n'a pas amélioré, en effet, les conditions de vie de l'immense partie de la population. La politique des Chicago boys et du FMI, champions des privatisations, s'est poursuivie.

RETOUR À 2016

Le 21 août, un million et demi manifeste contre le système par capitalisation individuelle mis en place par Pinochet, géré par 6 AFP qui ont alimenté le « miracle économique chilien » et ruiné les retraité·es. Fin septembre-début octobre, une consultation nationale recueille plus de 990 000 voix (sur 18 millions d'habitant·es) pour en finir avec les AFP, pour un système de

retraites public par répartition, pour une vraie sécurité sociale, suivie d'une manifestation monstre le 4 octobre à Santiago.

À l'époque, les AFP gagnaient 70 milliards \$ par an, quand sur trois pesos cotisés, un seul était versé en pension de retraite. Le reste allait dans les grandes entreprises faisant du Chili un paradis pour le capital financier et un des pays les plus inégalitaires du continent.

DE 2019 AUX ÉLECTIONS DE 2021

En octobre 2019, l'augmentation du ticket de métro de 30 pesos déclenche une mobilisation dans tout le pays dénommée « Estallido social », partie des étudiant·es au cri de « *non son 30 pesos, son 30 anos* », « ce n'est pas 30 pesos, c'est 30 ans [de misère et de répression] ».

Des manifestations massives sont appelées par l'« Unité sociale » regroupant syndicats et associations - dont la Coordination « No mas AFP »-. Les élections de mai 2021 chargent les député·es de rédiger une nouvelle Constitution (celle de Pinochet est toujours en vigueur). La Bourse chute de 9,21 %. Le FMI propose de reculer l'âge

de départ à la retraite, d'augmenter le taux de cotisation pour faire monter le « taux de remboursement » de 30 % à 50 % (sic).

Le porte parole de « No mas AFP », Luis Mesina, dirigeant syndicaliste des banques, a alors déclaré « *On ne peut pas parler d'une nouvelle Constitution si on n'élimine pas les AFP, si on ne crée pas un système de retraites public et solidaire* ».

EN FRANCE

Les fonds spéculatifs et les assurances sont à l'affût quand bien même Macron n'a pas réussi à faire passer sa « réforme » des retraites avant la fin de son mandat. En octobre 2019, *Libération*, sur son site Internet, rapportait que « *les représentants du plus grand fonds d'investissement au monde, très intéressés par la loi Pacte et le réforme des retraites, ont déjà rencontré à plusieurs reprises le président de la République mais aussi Jean-Paul Delevoye* ». Ce fonds « d'investissement », c'est Black Rock (USA) qui gère 10 000 Mds \$ (plus de trois fois le PIB français), présent au Chili pour 40 Mds \$. Cette hydre financière est agréée en France auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) et possède 5 % d'ORPEA, entre autres.

Partout les régimes de retraite solidaires sont menacés. Les plus grandes batailles sont devant nous, organisons autour de nous. Le peuple chilien nous donne un exemple vivant de sa volonté de reconquête.

Après le 2 décembre 2021, le 24 mars 2022 !

Philippe Bouyries

¹ Institutions privées administratrices de fonds de pension, dites AFP. Voir Le Lien n°189, p 23, nov 2016 et n°189, p 22, déc 2017.



UN LIVRE TÉMOIGNAGE SUR « LA RUÉE VERS L'OR GRIS »

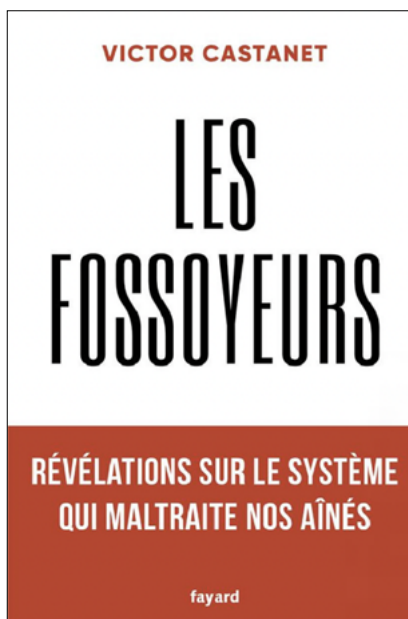
La sortie fin janvier du livre, enquête du journaliste Victor Castanet Les fossoyeurs, a provoqué une prise de conscience brutale sur la dérive mercantile du premier groupe mondial D'EHPAD : ORPEA.

AU **TOURNANT** des années 70-80, pour répondre aux besoins d'une population croissante de personnes du troisième âge, l'État laisse filer entre les mains d'acteur-trices privés le secteur de la dépendance. Les maisons de retraite publiques ne suffisent plus, la ruée vers l'or gris peut commencer. L'enquête du journaliste s'appuie sur de très nombreux témoignages, en particulier sur ceux de l'établissement Les bords de Seine à Neuilly. Créé en 2010 cet établissement de luxe (6000 à 12500 € de tarif mensuel forfaitaire) n'est qu'une partie infinitésimale de l'empire ORPEA : 1150 établissements, 116000 lits dans 23 pays. Ce qui génère bien sûr d'importants profits.



ÉCONOMIE ET MALTRAITANCE

L'économie est au poste de commande car elle conditionne les bénéficiaires : pour l'incontinence des vieux, 3 couches par jour, pas plus. Des témoignages de maltraitance abondent : un résident alzheimer enfermé dans sa propre chambre, des résident-es dénutris, la pensionnaire Françoise Dorin morte d'un escarre mal soigné, une euthanasie réalisée sans l'accord de la famille... Pour finir, des dames de compagnie, au frais de la famille pour pallier les dysfonctionnements locaux. Rappelons que le modèle des



EHPAD repose en grande partie sur l'argent public. Le personnel soignant, le matériel médical et les protections hygiéniques sont largement pris en charge par les dotations publiques : ARS et Conseils départementaux.

LA DICTATURE ORPEA

Au sommet du système, un trio de managers tout-puissants, qui veulent que ça rapporte. Optimiser le taux d'occupation des chambres, réduire le nombre de soignant-es et de médecin-es, maximiser le coût de chaque patient-e pour l'assurance maladie et les mutuelles, réclamer des ristournes de fin d'année pour l'achat de produits payés par l'argent public, telle est la stratégie financière déployée. Les directeur-trices récalcitrants sont soumis à rude épreuve. Des directeur-trices « nettoyeurs », selon la formule d'un témoin, fouillent les ordinateurs, préparent des attestations prudhommales, retournent le

personnel. Les directeur-trices trop rétifs sont démissionnés. Pour mieux contrôler le personnel, au début des années 2000, le groupe va jusqu'à créer un syndicat maison « arc-en-ciel ». Au prix de menaces contre d'autres représentant-es syndicaux, au prix de dysfonctionnements aux élections professionnelles, on obtient des délégué-es maison prêts à servir.

UN BRAS LONG À COUPER

Le groupe ORPEA au cours de ces dix dernières années a connu un développement important. Pour obtenir des autorisations de construire, un apporteur d'affaires officie pour mettre en relation ORPEA avec des décideur-ses politiques, maires, député-es etc. Victor Castanet dénonce le rôle joué par l'assureur de St Quentin, Xavier Bertrand, à deux reprises ministre de la santé de Nicolas Sarkozy entre 2005 et 2012, et qui était en lien avec ORPEA. Durant cette période le marché des EHPAD et des cliniques privées a littéralement explosé. Une ancienne ministre de la santé, Elisabeth Hubert, entre mai et novembre 1995 au gouvernement Juppé, reconnaît que dans les années 2000, elle a servi de consultante pour ORPEA. Ainsi vont les affaires. Le marché juteux a de l'avenir. On prévoit qu'il faudra prendre en charge 40 000 personnes en perte d'autonomie chaque année entre 2030 et 2040.

Il est temps d'en finir avec ce système de marchandisation. Un livre à lire impérativement !

Patrick Serbit

ELSAN ... MAIN BASSE SUR LA SANTÉ

ORPEA, tout le monde s'indigne : les conditions odieuses réservées aux vieilles gens dans les EHPAD privés et des bénéficiaires éhontés... Mais Korian est-ce mieux ? Et dans les EHPAD publics, où le manque de personnel soignant est dramatique ? Nos ministres assurément ne savaient rien de tout ça...

JE VOUDRAIS parler du groupe ELSAN spécialisé dans l'hospitalisation privée. Mais d'abord un exemple pour illustrer la chose : à l'hôpital de Beaumont sur Oise, l'été 2020, on a supprimé lits et postes par centaines, plusieurs services dont la néonatalogie, la pédiatrie et surtout le service de réanimation avec ses 14 lits, dont 4 de soins intensifs et ses 5 respirateurs. Pour une population de 180 000 habitant·es, c'était une catastrophe sanitaire programmée. La pandémie se déchaîne 4 mois après et l'ARS, la voix du ministère, autorise alors l'ouverture d'une unité de soins Covid, dont 5 de soins continus, avec 15 lits et 5 respirateurs dans la clinique privée Conti à L'Isle Adam à 4 km de Beaumont ! Cette clinique Conti (où se pratiquent des dépassements d'honoraires insupportables) appartient au groupe ELSAN.

ELSAN c'est près de 2 milliards d'euros de chiffre d'affaire, sa direction a été mise en examen récemment pour « banqueroute et escroquerie au jugement ». Wikipédia donne les détails : en novembre 2015, les groupes Vedici et Vitalia fusionnent pour donner naissance au groupe ELSAN nouvel acteur de l'hôpital privé. ELSAN se rapproche de MédiPôle Partenaires, devient ainsi le n°1 français. En 2019, le groupe revendique 120 cliniques et hôpitaux privés en France. En octobre 2020, la Commission européenne entérine le contrôle exclusif d'ELSAN par KKR une entreprise d'investissement mondiale basée aux États Unis. En faisant ainsi évoluer la composition de son capital, ELSAN se dote en même temps d'un soutien français important qui représente plus d'un tiers du capital avec l'arrivée d'Ardian, de bioMérieux, de CNP Assurances (80 % la Poste), d'Axa, et de Thétis Invest (Bettencourt-l'Oréal)... KKR est connu pour ses OPA hostiles : l'entreprise s'est spécialisée dans la constitution d'un montant de liquidités confié par des investisseur·ses pour financer des rachats hostiles d'entreprises. Les dettes ainsi contractées pour acquérir les sociétés cibles sont remboursées par la vente de branches non rentables (démantèlement de la cible) et par une réduction des coûts (délocalisation, sous-traitance, licenciements). KKR se constitue ainsi un trésor de guerre. Le fonds dispose de liquidités dépassant les 50 milliards de \$ avec un chiffre d'affaires équivalent à IBM.

ELSAN a le bras long. La santé est entre de bonnes mains. Sa clinique Conti se développe au même rythme que l'hôpital public de Beaumont se réduit.




Déjà le maire de la ville s'en était plaint : « Conti a disposé de 30 % d'aide de l'État pour sa rénovation, tandis que l'hôpital public de Beaumont devait s'endetter de 23 millions pour se doter d'un plateau technique moderne ». Alors, que le gouvernement ne nous dise pas, comme pour ORPEA, qu'il ne savait pas. Il a laissé la privatisation s'emparer de notre santé et ce n'est pas sans rapport avec le pillage de notre Sécu.

Oui nous sommes pour une prise en charge intégrale à 100 %, par une Sécurité sociale intégrale fondée sur les cotisations sociales, de tous les besoins dont ceux liés au « grand âge ». Et pour le retour à un hôpital public digne de ce nom et débarrassé des spéculateur·trices.

Jean Mennecier





Régime de protection
sociale des personnels
enseignants



Retrouvez vos garanties sur
www.ag2rlamondiale.fr

**Retrouvez les
régimes prévoyance
et santé pour :**

- Les chefs
d'établissement
- Les salariés
- Le personnel
enseignant



AG2R LA MONDIALE
au service de
l'Enseignement Privé